



Bforbank : un crédit immobilier en ligne Premium ?

Dernière banque en ligne en date à avoir lancé son crédit immobilier, BforBank a su tirer le meilleur des expériences des banques pour proposer une offre de crédit immobilier premium.

Crédit immobilier : zoom sur l'offre BforBank Dans le sillage de Fortuneo, BforBank lance à son tour une offre de crédit immobilier et rejoint les banques en ligne concurrentes ING Direct et Boursorama déjà positionnées. Le crédit immobilier de BforBank présente un TAEG inférieur à ses adversaires : 1,53 % pour un emprunt sur 15 ans de 300 000 €. Sur les autres paramètres, la filiale du Crédit Agricole s'aligne avec des conditions d'octroi au moins aussi favorables. Aucune ouverture de compte ou de domiciliation bancaire n'est exigée et aucun apport personnel n'est réclamé (seulement une épargne permettant de régler les frais de notaire et de garantie). BforBank propose du prêt classique, ainsi que du rachat de crédit ou encore de l'investissement locatif pour les clients âgés entre 18 et 78 ans. Les projets immobiliers sont finançables dès 80 000 € à taux fixe et sur une période allant de 7 à 25 ans. Un contexte doublement porteur L'expérience client privilégie le 100% distance, excepté l'envoi des pièces justificatives par courrier. Pour sa souscription de crédit immobilier en ligne, BforBank a conclu un partenariat avec [Harvest](#) et sa solution vic (Vente et Instruction de Crédits). Pour Pascal Piarry, directeur crédits chez BforBank, [Harvest](#) « nous a convaincus par son expérience métier et projet et par la capacité de personnalisation de VIC pour prendre en charge toutes les spécificités de notre parcours client. L'architecture technique et l'interopérabilité de la solution ont également été des atouts majeurs, notamment pour intégrer notre solution de signature électronique et s'interfacer à notre outil de gestion back-office. ». Cette offre s'inscrit dans un contexte positif pour le marché immobilier dont les transactions conservent un niveau élevé. De plus, l'État planche sur la façon de faire sauter le verrou qui relie le crédit immobilier à la domiciliation bancaire. Une ordonnance prévue par la loi Sapin 2 pourrait entrer en vigueur dès l'automne prochain.